87 Oraisons fun. No 3

DISCOURS

PRONONCE A LA CHAPELLE DU SEMINAIRE DE

ST. HYACINTHE,

AU SERVICE DE

L'HON. DENIS BENJAMIN VIGER.

LE 14 MARS 1861.

Tiré à treize exemplaires seulement.

A. Lusignan.

ST. HYACINTHE:
ATELIER TYPOGRAPHIQUE DU COURRIER DE ST. HYACINTHE.
1861.

Discours prononcé à la Chapelle du

Seminaire de St. Hyacinthe au Service de

L'HON. D. B. VIGER.

Le 14 Mars 1861.*

Il y a dix-neuf ans, aux exercices qui terminaient l'année scholaire, dans un discours, où j'exposais les devoirs que nous avons, nous, directeurs de cette maison, à remplir envers nos élèves, je m'exprimais ainsi :

" Préparer au ministère évangélique, en lui donnant le goût de cette science que doivent répandre, et plus que jamais en nos jours, les lèvres du prêtre; préparer ainsi celui qui aura senti palpiter son cœur à la pensée qu'il pourrait être l'instrument de la providence pour la sanctification des âmes ; ou bien former insensiblement le citoyen, qui, plus tard, grâce à son instruction, sera la gloire et l'ornement de son pays, et consacrera ses talents à le soutenir et à le défendre ; en un mot servir la religion et la patrie, ces deux objets du culte du cœur ; la patrie, la terre si affectionnée où fut notre berceau, où sera notre tombe, la terre où vivent tous ceux que nous aimons ; la religion qui donne la patrie céleste, la terre d'où vient l'âme, où elle doit retourner ; servir la religion et la patrie en instruisant ceux qui doivent les servir, telle est notre vocation, telle est notre devoir."

Au premier rang des assistants à cette solennité littéraire se trouvait un homme, que les cheveux blancs qui couvraient sa tête, l'ex-

---

* L'auteur de ce discours n'a nullement prétendu faire une oraison funèbre. Il a voulu seulement donner aux élèves du séminaire une leçon de patriotisme dirigé par la religion, en leur rappelant les qualités de l'un des citoyens les plus distingués du Canada. Ce n'est que la veille même du service qu'il a songé à parler en cette occasion : il n'a pu donner que quelques heures à ce travail que lui a demandé le *Courrier Courrier de St. Hyacinthe* et qu'il a laissé dans toute la simplicité de sa première rédaction.

pression singulièrement distinguée de sa physionomie, ses longs et éminents services envers le pays, rendaient l'objet de l'attention et du respect général. Aux paroles que je viens de rappeler, je le vis ému ; un signe d'assentiment s'exprima dans ses yeux si intelligents et sur sa noble figure. Et bientôt après je l'entendis me témoigner avec chaleur l'approbation qu'il donnait aux sentiments que j'avais manifestés.

Ah ! c'est que j'avais touché son âme en ce qu'elle avait de plus sensible ; j'avais frappé les plus fortes fibres de son cœur. La religion et la patrie : c'était là à lui aussi sa pensée, ses affections, l'objet de son dévouement.

Cet homme, c'est celui dont la mémoire nous réunit maintenant aux pieds des autels.

C'est l'homme de la patrie pour qui la religion élève ses prières. C'est celui qui disait quelques jours avant sa mort ces paroles, expression de sa vie entière : "J'aime mon Dieu, j'aime mon pays". Paroles que son Evêque n'a pas craint de rappeler devant les autels en louant celui qui les avait fait entendre.

Je n'hésite pas moi non plus à redire dans ce sanctuaire quelque chose du mérite du grand citoyen dont nous déplorons la perte.

Sans doute, ce qui le distingue, ce qui est surtout connu, apprécié en lui, c'est l'amour de la patrie. Mais est-ce que ce sentiment n'est pas approuvé par la religion ? Qui de vous ne sent qu'il est inspiré par la raison et par le plus noble instinct du cœur ? Qui aurait à se repentir devant Dieu d'un acte généreux opéré pour son pays ? Qui au contraire, ne pourrait se réjouir au tribunal de sa conscience d'avoir fait cette œuvre comme étant l'accomplissement d'un devoir !

Un sentiment que la droite raison impose comme une obligation, et que le cœur reconnaît comme noble, généreux, vertueux, non-seulement la foi ne le repousse pas ; mais en supposant qu'elle ne l'inspirât pas directement, elle l'approuve, le sanctifie en le dirigeant vers Dieu, le règle dans ses tendances, et peut s'approprier les actes qu'il produit.

Mais la religion le prescrit, ce sentiment de l'amour de la patrie.

C'est d'après l'inspiration de Dieu que Mardochée ordonne à Esther de parler auprès du roi Assuérus pour son peuple et pour sa patrie : *Mandavit ei ut regem rogaret pro populo et pro patria sua* Esther. 15. C'est Dieu qui a divisé les enfants d'Adam en nations et déterminé les limites de chaque peuple : *Quando dividebat Altissimus gentes ; quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum Deus* (Dent. 32)

Il trouve sa gloire à recevoir les hommages des diverses patries des hommes : *Afferte Domino, patriæ gentium, gloriam et honorem* (Ps. 957.) Il veut entendre les accents distincts de chaque

nation, de chaque peuple dans le concert de louanges qu'il demande à la terre : *Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi* (Ps. 116.) Il s'appelle le roi des nations ; *Rex gentium* (Jn. 10. 6.) Il en prend pitié dans leurs malheurs et il guérit leurs maux : *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum* (Sap. 1. 11.)

Chaque nation à sa mission à remplir, son but propre et distinct à atteindre. Conserver un peuple, maintenir une nationalité, c'est donc concourir à l'exécution du plan divin, mettre la main à l'œuvre de Dieu ; c'est faire un acte de soi, bon, saint, digne des louanges de la société et de la religion.

Et notre patrie n'a-t-elle pas sa mission clairement tracée ? Quoi, ce peuple si peu nombreux, perdu au milieu d'une nation qui lui est étrangère et en tout opposée, qui n'a pas même d'indépendance politique, qu'a-t-il donc à faire dans les desseins de Dieu ? Ah ! il a une mission qui doit lui donner une gloire bien brillante et relever bien haut l'honneur de son nom ! Il est choisi de Dieu pour conserver le flambeau de la foi au milieu des ténèbres de l'hérésie ; pour tenir toujours élevé l'étendard du catholicisme, sous lequel seul, marche la vraie civilisation ; pour maintenir par l'adhésion à l'Eglise, appuyée sur cette pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent pas prévaloir, ces principes de vérité, de justice, d'honnêteté, de charité qu'en toute nation hétérodoxe on verra nécessairement s'affaiblir ; pour donner au milieu de populations perverties qui n'ont d'autre mobile que l'intérêt matériel, l'exemple d'un peuple moral qui reconnaît les lois de la conscience, et se soumet à leurs prescriptions ; pour être cette portion choisie d'Israël, faible en nombre, mais fidèle au Seigneur, qui ne fléchit pas le genou devant Baal : *Et derelinquam mihi in Israel septem millia virorum quorum genua nom sunt incurvata ante Baal* (3. Reg. 14. 18), et qui conserve au Christ une nation qu'il peut appeler la sienne et s'approprier comme son héritage. *Beata gens cujus est Dominus Deus ejus ; populus quam elegit in hæreditatem sibi* (Ps. 32. 12.)

La destinée du peuple Canadien est de maintenir dans le nouveau monde, malgré tous les obstacles qui s'y opposent, le caractère et la mission de la nation qui est la fille aînée de l'Eglise et qui par la parole, sinon par l'épée, et par le dévouement, sous une forme quelconque, doit défendre la Religion, en propager les doctrines et porter aux autres ses enseignements et ses bienfaits.

Nous aussi Franco-Canadiens, nous avons à être la main de Dieu, pour accomplir ses œuvres, et le mot qui a été dit des merveilles opérés par nos pères au milieu des régions envahies par l'Islamisme, doit être répété de nos victoires sur les ennemis de notre foi, de nos institutions élevées à la gloire du Christ et de son Eglise et de notre propagande religieuse au milieu des nations hérétiques; *Gesta Dei per Francos.*

Eh bien, travailler à la conservation de notre nationalité, au bonheur de cette Patrie, qui a eu un si glorieux partage, c'est un devoir ; se dévouer à sa défense, c'est une vertu digne d'éloges, même devant les autels.

Sa patrie ! oh ! qu'il l'aimait le citoyen dont nous honorons la mémoire ! Si vous saviez avec quelle émotion de cœur il en parlait, comme il la trouvait belle et digne d'être aimée et servie ; comme il se plaisait à redire le charme et la splendeur de ses sites, la fertilité de son sol et surtout les vertus morales qui distinguent ses habitants !

Avec quelle joie il rappelait tout ce que son passé avait de glorieux, malgré ses malheurs, et présageait tout ce que son avenir promettait d'espérance. Tout ce qui tendait à la glorifier lui était cher. Si on lui apprenait quelque découverte utile dans son sol, quelque invention ingénieuse de l'un de ses enfants ; si on lui faisait connaître une action vertueuse ou éclatante de l'un de ses concitoyens, ou quelque institution nouvelle propre à encourager l'agriculture et les lettres, sa physionomie si impressionnable s'animait, son cœur palpitait d'une allégresse dont tous ses traits offraient l'expression. Et, si au contraire on l'informait d'un malheur quelconque arrivé à ses compatriotes, d'un crime propre à amoindrir la gloire morale du caractère national, d'une démarche des hommes politiques qu'il croyait une erreur nuisible à la patrie, souvent alors on entendait sa parole proférer des paroles d'une amère tristesse dont les larmes qui coulaient de ses yeux proclamaient la sincérité.

Cette affection pour son pays, il l'a exprimée d'une manière bien autrement efficace, il l'a prouvée par le travail, l'action, le dévouement ; il lui a consacré sa vie entière. Pendant plus de soixante ans, il a parlé, agi, écrit pour sa patrie. Il a pris la part la plus active à toutes ces fameuses luttes, quelque pénibles qu'elles fussent, qu'a exigées la défense de la nationalité canadienne, attaquée par de si puissants adversaires ; il n'a reculé devant aucune occasion de servir son pays. Ses travaux si assidus et si utiles dans les deux chambres dont il a été membre, ses deux voyages en Angleterre pour défendre les intérêts du peuple, son action au ministère qu'il a occupé, tout nous le montre sans cesse employé à l'accomplissement de ce qu'il considérait comme le devoir de sa vie, servir sa patrie.

Et en dehors des travaux parlementaires, son activité pour défendre ses concitoyens et maintenir les principes qu'il regardait comme propres à faire leur bonheur, ne se ralentissait pas. Il écrivait sans cesse des brochures ou des articles de journaux, ou appelait près de lui des hommes qu'il croyait pouvoir servir la cause nationale, et leur donnait des conseils. Rien de ce qui concernait le Canada ne lui était indifférent ; Il ne laissait passer aucune question intéressant la Patrie, sans y prendre une part quelconque. Et peu de jours avant de quitter cette patrie si chère à son cœur, il dictait un écrit dont le

but était de mettre sa gloire à l'abri d'une atteinte, toute indirecte qu'elle fût, de l'opprobre de cet esclavage, flétrissure d'une nation voisine et principe des déchirements qui s'opèrent dans son sein.

Pour servir utilement une grande cause, le zèle ne suffit pas, il faut l'habileté, la science, sinon on peut faire les fautes les plus compromettantes. Tout homme, qui veut servir ses concitoyens par la parole, doit s'y être préparé par une étude profonde des questions qu'il a à traiter ; autrement c'est un téméraire présomptueux dont l'ignorance égarera les autres. Qu'il est redoutable le ministère de la parole publique qui exerce une si puissante influence sur les destinées de tout un peuple. Quiconque se charge d'éclairer les autres doit être éclairé lui-même. Il était persuadé de cette vérité, notre éminent concitoyen. Il étudiait sans cesse : aussi il possédait à fond les connaissances propres à sa carrière de jurisconsulte et d'homme politique. Il ne traitait jamais une question sans l'avoir fortement étudiée ; et de plus, il avait les connaissances générales les plus étendues et les plus variées. Par sa science il était l'honneur de notre pays. Et les plus belles études littéraires venant se joindre aux facultés si elevés de son intelligence, il avait acquis cette parole si correcte, si élégante et si éloquente qu'on admirait non seulement dans ses discours, mais encore dans sa conversation. Il semblerait que les occupations d'une vie politique très agitée et très active aient dû mettre un obstacle à ce savoir. Mais il ne perdait pas de temps aux frivolités de la vie ; il ne fréquentait guère le monde dont les divertissements n'avaient point d'attrait pour son caractère. Son étude était habituelle et elle ne s'occupait que de livres sérieux. " Je n'ai jamais lu de romans," voilà une de ses paroles qui dit le caractère grave de ses études dès sa jeunesse et qui à elle seule pourrait expliquer la noble carrière qu'il a parcourue !

Oh ! la science, voyez comme elle est belle ! qu'elle illustration elle jette sur un homme public ! quels services elle permet de rendre ! Elle donne cet esprit d'intelligence, qui est éloquent, aime le bien et a toute vertu. *Spiritus intelligentiæ, disertus amans bonum omnem habens virtutem.* Sap. 721, L'amour de l'étude ! oh ! qui le donnera a nos compatriotes, à tous ceux du moins qui, dans les diverses carrières sociales, ont à traiter les questions plus importantes, qui se rattachent souvent non seulement au bien matériel de la société, mais encore à ses intérêts moraux et religieax. L'étude, elle peut seule faire des hommes utiles, et j'oserai dire, de soi, elle est sanctifiante ; elle élève le caractère, préserve de passions dégradantes, met à l'abri de bien des dangers. La science, qui sert à défendre la religion et la société, je l'appelle à grands cris dans ce sanctuaire, devant le Dieu des sciences : *Deus scientiarum Dominus est.*

Connaître son devoir ce n'est pas tout, il faut le remplir avec force et courage. La fermeté, l'attachement inviolable aux princi-

pes, un dévouement au devoir qui résiste à toute séduction, voilà la qualité éminente du vrai serviteur de cette patrie que Dieu ordonne d'aimer. Eh bien! cette vertu s'est trouvée au plus haut dégré dans l'honorable défenseur de notre nationalité. Les questions politiques sont si compliquées, leur solution dans la pratique dépend de tant de circonstances diverses, qu'il arrive fréquemment que les hommes, animés du même désir de servir leur patrie, peuvent n'être pas d'accord sur les moyens à prendre pour atteindre ce but. L'appréciation des actes politiques de l'honorable D. B. Viger, pas plus que l'arbitrage entre lui et d'autre citoyens distingués, qui, par des voies différentes, auraient tendu à la même fin, ne saurait être faite ni par mon jugement, ni devant un tel auditoire et encore moins dans un tel lieu. Je veux dire seulement que si ses adversaires ont pu quelquefois lui reprocher à tort ou à raison une erreur, ils n'ont jamais accusé sa bonne foi, toujours ils l'ont trouvé fidèle à ses convictions. Ce ver rongeur de notre société politique, la séduction, n'a jamais pu s'insinuer dans son âme. La calomnie, la violence, n'ont pu altérer sa fermeté. Sa longe et si injuste détention dans la prison montre la force de son caractère, et elle est un des plus éclatants exemples, qu'ait pu donner un citoyen de l'attachement que l'on doit aux principes, dont le maintien peut intéresser le bonheur de la patrie.

" Tenez aux principes, prenez garde de violer les principes," telle était sa sentence favorite, habituelle. Sans doute que les circonstances peuvent qulque fois dans la pratique faire fléchir momentanément la rigueur des conséquences d'un principe ; mais ce principe, si on le suppose vrai, il faut le proclamer sans cesse et faire tous les efforts pour y ramener l'acte et soumettre le fait au droit.

Les principes, c'est tout ; les principes de la foi, de la morale, de l'équité, des lois constitutives de la société, du droit des gens ; tenez-y, je ne saurais vous le répeter trop fortement dans ces temps surtout où l'on viole si ouvertement les règles de la justice, de l'ordre, les lois sociales, les droits les plus manifestement légitimes. L'intérêt, la satisfaction des besoins passionnés du moment, les expédients pour répondre à des exigences coupables, voilà la politique du jour. C'est la ruine de la société. Le principe, c'est la base de l'édifice social, qui sans lui ne s'appuirait plus que sur de misérables étais que les vents violents, si fréquents à cette saison de tempêtes, renverseront au premier jour.

A la fermeté dans la fidélité aux principes, il faut joindre la modération dans la manière de les soutenir; " *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* La modération concilie les esprits et prévient ces malheureuses divisions qui font tant de tort, notre patrie le sait, à la meilleure des causes : or cette qualité fut éminente dans ce grand citoyen. Tout en maintenant les droits légitimes de la liberté, il proclamait sans cesse l'ordre et le respect à

l'autorité, aux lois. Il blamait tout parti extrême et violent, il cherchait à rallier ses compatriotes et voyait avec une peine bien vive la paix troublée par des divisions, où la passion apparaissait bien plus que le zèle pour la vérité. Dans une circonstance mémorable, où, en termes peu mesurés, on attaquait son courage, il répondit; " la modération n'est pas plus de la faiblesse que l'énergie ne doit être de la passion." Cette disposition de son caractère lui avait donné cette exquise urbanité que l'on admirait partout en lui, et qui n'est au fond qu'un produit de la charité évangélique.

On le comprend; son amour pour sa patrie devait voir d'un œil favorable les institutions qui s'élevaient pour servir la religion et la société: Aussi l'éducation trouvait-elle de sa part l'encouragement le plus efficace. Ici j'ai à acquitter un devoir de reconnaissance, je dois dire qu'il a montré à notre œuvre un intérêt constant. A plusieurs reprises il a favorisé nos exercices littéraires de sa présence, il a manifesté aux directeurs de cette maison une sympathie, une amitié dont ils se sont trouvés fort honorés. Lorsqu'il était au ministère, il a fait accorder un octroi qui a déterminé la construction de cette édifice, et il avait formé pour l'avenir, s'il fut resté au département qu'il occupait, les projets les plus favorables à notre institution. Il nous a donné un autre témoignage de son intérêt en laissant à notre bibliothèque une collection très volumineuse et du plus haut prix pour les sciences et les lettres, la seule de ce genre qui se trouve dans notre pays.

Malgré la gratitude que ces bienfaits doivent produire en vous, j'appelle surtout votre reconnaissance pour les exemples qu'il vous a laissés. Au reste, ses vertus civiques et morales avaient leur fondement dans la foi; la religion en était le principe, il les avait puisées dans les temples qu'il fréquentait.

Sa foi a été constante, ferme. Eh bien, dire cela, c'est faire de lui un grand éloge: il a commencé sa carrière publique à l'époque où l'impiété que le 18ème siècle avait léguée au 19ème était encore dans toute sa force. Elle imprégnait plus ou moins la plupart des livres; aussi a-t-elle fait dans la société canadienne instruite de bien tristes ravages, dont la trace, hélas, n'est pas effacée partout. Il fallait une grande rectitude d'intelligence, et surtout une âme étrangère aux passions, qui prédisposent à l'incrédulité, pour repousser la double séduction qui s'offrait à l'esprit et au cœur, en tant d'ouvrages impies et immoraux, que l'on trouvait dans presque toutes les bibliothèques.

Il a dit lui-même: " j'ai eu fortement à lutter dans ma jeunesse; car alors l'incrédulité et l'immoralité étaient partout et surtout au sommet de la société."

Pour garder sa foi, il lui a fallu, j'en suis persuadé, résister souvent au respect humain avec cette fermeté de caractère que nous avons admirée en lui.

Il a respecté le prêtre, il n'en a point fait, comme tant d'autres, l'objet de ses railleries, ou de ses invectives. Et sans être prêt à adopter les opinions des membres du clergé en toute question, il reconnaissait l'influence salutaire constamment exercée par l'Eglise dans l'ordre social. Cet honneur qu'il a su rendre aux ministres du Seigneur, il devait le reporter au chef de la hierarchie ecclésiastique, au père commun des fidèles.

Notre illustre compatriote a eu la plus solemnelle occasion de manifester ses sentiments envers le Vicaire du Christ.

Il y a huit ans, ce même Nonce du Siége Apostolique, dont la main a beni cette maison, et qui depuis est devenu l'intermédiaire de nos rapports avec le Souverain Pontife, recevait à Montréal une adresse des catholiques de la ville, comme expression de leur dévouement au St. Siège. Il y avait répondu avec sa parole d'une éloquence si entraînante ; une vive et religieuse émotion agitait tous les cœurs ; la foi du canadien, ranimée dans toute sa vivacité par l'enthousiasme de la circonstance, donnait une profonde et pieuse félicité à tous ceux qui assistaient à cet imposant spectacle. Chacun sentait le besoin qu'avait cette impression générale d'un digne interprètre. Et voilà que s'avance le vénérable défenseur de la nationalité catholique du Canada. On le voit marchant avec difficulté, monter vers l'estrade occupée par le Nonce. Un grand respect saisit l'assemblée à l'aspect de cet homme vénérable par son âge et le rôle éclatant qu'il avait joué dans la patrie. Mais quand on s'aperçut qu'il voulait parler, on éprouva un certain malaise involontaire. On craignait que ce poids de quatre vingts ans qui chargeait cette tête n'eut affaissé sa pensée et sa parole: mais le noble vieillard avait l'une et l'autre aussi élevées que jamais. Il exprima ses sentiments personnels à l'égard du chef de l'Eglise et de son représentant, avec une ingénieuse délicatesse et une émotion de cœur, qui produisirent partout un frémissement d'admiration, et provoquèrent de la part du Nonce la réponse la plus honorable pour notre grand citoyen. Ces accents si beaux de sa parole furent les derniers qu'il fit entendre au public, chant suprême du cygne dont la voix allait s'éteindre. Ça été un grand bonheur pour lui de terminer sa carrière publique par un acte aussi solennel et j'ajouterai aussi religieux.

Sa foi au reste s'était démontrée autrement que par des paroles ; il était depuis sa jeunessee, membre de la congrégation de Notre Dame établie à Montréal. Il assistait souvent aux réunions de cette association pieuse, et voilà pourquoi, au jour de ses funérailles, la levée de son corps s'est faite en l'Eglise de cette congrégation.

Combien de fois ne l'a-t-on pas vu, "et j'ai eu ce bonheur moi-même", dans l'Eglise de Notre Dame de Bonsecours, dans l'attitude du plus profond receuillement, ou essuyant des larmes que la piété faisait couler de ses yeux !

Dites-le moi, jeunes chrétiens, ce spectacle du grand citoyen, de l'homme élevé aux premières dignités de son pays, et placé plus haut encore par l'estime de ses compatriotes, se livrant à ces pratiques de piété, ne vous édifie-t-il pas profondément, et n'encourage-t-il pas votre dévotion à vous-mêmes ?

Qui vous paraît plus grand, plus digne du respect et de l'imitation, plus animé d'un véritable amour pour sa patrie, de celui qui accomplit ouvertement un devoir religieux et sert son Dieu comme son pays ; ou de celui qui méprise le culte de ses aïeux, tourne en ridicule les pratiques de piété de sa mère et fait entrer l'incrédulité au nombre des éléments de son patriotisme ? Ah ! ne croyez-vous pas que l'homme qui renie son Dieu, reniera son pays au jour où l'intérêt ou la passion l'y entraîneront ! Les annales de toutes les nations, les nôtres mêmes, répondraient pour vous au besoin.

J'ose le dire dans ce sanctuaire, suivez l'exemple que vous a donné le serviteur de la patrie pour lequel nous prions en ce moment ; c'est la religion qui a inspiré ses vertus morales. S'il a offert à Dieu, ainsi que nous avons tout lieu de le penser, ce qu'il a fait pour son pays, comme l'accomplissement des devoirs que lui imposait la carrière où la Providence l'avait placé, sa vie aurait été un hommage rendu au Seigneur.

Toute fois les obligations à remplir dans la société ne constituent pas toute la vie du chrétien. Il est des devoirs qui se rapportent plus directement à Dieu, dont l'accomplissement est beaucoup plus impérieusement exigé, et dont quelque fois les occupations de la vie politique peuvent facilement détourner.

Continuons de prier pour l'âme de celui que nous avons recommandé dans ce saint sacrifice aux miséricordes du Seigneur, afin de suppléer à ce qui aurait pu manquer en lui à la perfection exigée du chrétien. Prions, malgré les espérances que nous donnent la piété plus vive encore de ses dernières années, la résignation, et la patience qu'il a montrées au milieu d'infirmités bien pénibles, et l'esprit de foi, d'espérance et d'amour qu'il a manifesté à un degré bien édifiant aux approches du jour suprême.

Nous devons en grande partie à ses travaux, à ses luttes pour la défense de nos institutions et de nos lois, nous devons l'espérance de voir préservés pour l'avenir de tout danger sérieux, notre nationalité, notre religion, notre honneur de peuple catholique. En retour de ce qu'il a fait pour nous conserver, dans tout ce qui doit la rendre chère, notre patrie terrestre, élevons vers Dieu nos prières afin qu'il soit placé bientôt, s'il n'y est déjà, dans la patrie céleste.